



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2025-2026

RÉUNION : Le lundi 30 mars 2026 À 18 H 30
LIEU : Local : 1106

Procès-verbal :

1. Accueil, salutation et vérification du quorum;

Membres du CÉ		Présent	Absent
Parents	Pascal Cloutier (président)	X	
	Christian Lapalme (vice-président)	X	
	François Achim (parent)	X	
	Audrey Demers (parent)	X	
	Catherine Lupien (parent)	X	
	Jessica Landry (parent)	X	
	Jean Junior Binzoulli (substitut)	X	
	Marie-Ève Boyer (substitut)	X	
Enseignantes	Véronique Asselin	X	
	Marie-Anick Morin	X	
	Amélie Lafrance	X	
	Michelle Couture	X	
	Stéphanie Jarry		X
Tech. SDG	Mélanie Ouellet		X
Directions	Arianne Lafontaine (direction adjointe)	X	
	Nathalie Decamps (direction)	X	
Membre de la communauté	Jean-Michel Pépin		X

2. Période de questions du public;

Aucune

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Mme Amélie Lafrance propose l'adoption de l'ordre du jour du 30 mars 2026 avec l'ajout du point 8 : Principes d'encadrement pour les frais exigés aux parents, proposition appuyée par Marie-Anick Morin.

Résolution #25-26/2442

4. Adoption du procès-verbal du 16 février 2026;

M. François Achim propose l'adoption du procès-verbal du 16 février 2026, proposition appuyée par Mme Audrey Demers.

Résolution #25-26/2443

5. Suivis au procès-verbal 16 février 2026;

5.1 Travaux à venir;

Mme Nathalie Decamps informe les membres qu'une communication a été reçue de la Ville de Delson concernant l'utilisation de l'école pour le camp de jour. Initialement, les travaux prévus ne permettaient pas la tenue du camp de jour dans les locaux.

Toutefois, les travaux n'auront finalement pas lieu cet été, les matériaux nécessaires aux travaux ne peuvent être livrés à temps. En conséquence, le camp de jour pourra se dérouler dans les locaux de l'école.

Une préoccupation est soulevée quant au report possible des travaux à l'année suivante, ce qui pourrait nuire à la réalisation des travaux prévus pour la cour d'école. La direction de l'école a communiqué cette préoccupation à un représentant des ressources matérielles qui a fait mention de 3 scénarios possibles :

- **Plan A** : Reporter les travaux à l'été prochain, ce qui entraînerait la tenue simultanée de deux chantiers, soit ceux de la cour d'école et de la signalisation.
- **Plan B** : Procéder à un appel d'offres regroupant les deux projets afin de confier les travaux à un seul entrepreneur. Il est toutefois mentionné que la disponibilité d'un tel entrepreneur pourrait représenter un défi.
- **Plan C** : Prioriser l'un des deux projets et reporter l'autre à une date ultérieure.

Les membres et Mme Nathalie Decamps proposent de prioriser les travaux de la cour d'école, considérant qu'ils répondent davantage aux besoins et à l'intérêt des élèves. Madame Decamps mentionne que cette priorisation a déjà été nommée aux ressources matérielles.

5.2 Bénévole de l'année;

La soirée des bénévoles de l'année se tiendra le 15 avril prochain. Mme Catherine Lupien accompagnera Mme Nathalie Decamps lors de cet événement, au cours duquel sera honorée la bénévole de l'année, Mme Anne-Marie Bazzo Grenier.

6. Modification des règles de régie interne;

Il est mentionné que la présente rencontre aurait pu être annulée en raison du faible nombre de points de décision à l'ordre du jour. Toutefois, l'absence de règles de régie interne ne permet actuellement pas de procéder à l'annulation d'une rencontre dans de telles circonstances.

Une réflexion est en cours afin de sonder les membres sur l'ajout d'une clause permettant d'annuler les rencontres ne comportant pas de points décisionnels.

Mme Nathalie Decamps propose d'inscrire un point à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre. Elle rédigera une proposition de libellé qu'elle soumettra aux membres. Elle effectuera également une vérification auprès de l'avocate du CSS afin de s'assurer de la conformité du texte proposé.

Les membres se montrent en accord avec cette démarche.

7. Activités, sorties scolaires (approbation);

Sortie ludique						
Année	Sortie	Date	Autobus réservé	% acceptation	Coût chargé aux parents	Date approbation CÉ
2 ^e année	Équilibrix	22 juin 2026		97%	25,03\$	30 mars 2026

Consultation par courriel faite le 27 février 2026. Nous avons eu 10 réponses pour l'approbation de l'activité scolaire pour les groupes de 2^e année, proposition appuyée par 10 personnes.

Résolution #25-26/2444

Des parents expriment le souhait que les demandes soient présentées pendant les séances du conseil d'établissement plutôt que transmises par courriel. La direction précise qu'elle effectue des rappels en ce sens. Toutefois, certains éléments demeurent hors de son contrôle, notamment les délais de réponse de certaines compagnies, qui peuvent survenir en dehors des échéanciers prévus et empêcher la présentation des activités au conseil d'établissement.

8. Principes d'encadrement pour les frais exigés aux parents :

Mme Nathalie Decamp distribue le document de travail.

Une question est soulevée concernant la nouveauté des frais liés aux applications numériques. Mme Decamps explique que l'outil Netmath, auparavant assumé par le CSS, ne sera plus financé à compter de l'an prochain. Les frais liés à l'utilisation de cette plateforme devront donc être assumés par les parents.

Par ailleurs, il est soulevé que l'uniformité des frais est difficile à maintenir, certaines classes d'un même niveau utilisant des cahiers alors que d'autres n'en utilisent pas. Une réflexion est amorcée concernant l'écart permis de 25 % entre les groupes d'un même niveau. Il est proposé de maintenir cet écart de 25 %. Advenant une situation exceptionnelle nécessitant un dépassement, celle-ci devra être présentée au conseil d'établissement pour approbation.

Les parents souhaitent entendre les enseignants quant au montant total des frais. Les enseignants estiment que le montant actuel de 90 \$ est adéquat. Toutefois, considérant l'inflation et la possible hausse du coût des cahiers, il est proposé d'augmenter ce montant de 5 \$. Mme Michèle Couture propose d'augmenter de 5\$ le montant maximal, proposition appuyée, par Mme Audrey Demers. Voté à la majorité.

Mme Michèle Couture propose l'adoption des principes d'encadrement pour les frais exigés aux parents, appuyée par M. Lapalme.

La proposition est adoptée à la majorité.

Résolution #25-26/2445

9. Mot de la direction :

9.1 Poste vacant;

Mme Mathilde Boyer a quitté ses fonctions le 27 février 2026, laissant ainsi un poste vacant. Des démarches sont en cours afin de pourvoir ce poste, mais aucun professionnel ne s'est manifesté pour le moment.

Mme Stéphanie Jarry assurera le remplacement sur le conseil d'établissement. Toutefois, elle était absente lors de la présente rencontre.

10. Mot du représentant au comité de parents;

La soirée des bénévoles a été inscrite à l'ordre du jour. Le sujet des programmes à différentes saveurs au secondaire a également été abordé.

Il est précisé que les PPP (projets pédagogiques particuliers) viennent compléter les profils existants. Par exemple, il serait possible d'offrir à la fois un profil de basketball et un PPP en basketball. L'objectif est de proposer des options variées afin d'éviter que des élèves ne se retrouvent sans programme particulier. Il est mentionné que le CSSDGS est à un stade moins avancé que celui d'autres Centre de services scolaire. Advenant un intérêt à développer un projet pour l'école secondaire, il serait possible de le proposer au conseil d'établissement des écoles secondaires.

11. Mot des représentants siégeant au conseil;

Le 5 mai se tiendra le Marche-o-thon. Les fiches relatives à l'événement seront distribuées cette semaine.

Le GRAND Bazar aura lieu le 22 avril. Du matériel de qualité est disponible et sera conservé pour l'occasion. Deux parents bénévoles sont prévus pour soutenir l'activité, de 15h00 à 18h00.

12. Bons coups;

Parascolaires - Échecs : L'activité d'échecs est soulignée comme un moment apprécié. Il est mentionné que des cours gratuits sont offerts aux élèves durant la fin de semaine.

13. Mot du président;

Bon congé de Pâques!

14. Autres sujets;

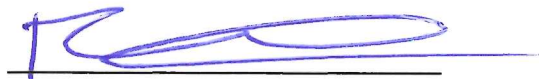
14.1 OPP;

Il est mentionné que les biens ne se vendent plus beaucoup. Il reste encore quelques Lego. L'idée de les vendre au Bazar est soulevée. Le cinéma à l'école aura lieu vers le mois de mai. Les membres se rencontreront bientôt pour prévoir le tout.

15. Levée de la séance.

Mme Amélie Lafrance propose la levée de l'assemblée à 19h55.

Résolution #25-26/2446



Pascal Cloutier
Président du conseil d'établissement



Nathalie Decamps
Directrice